



HAL
open science

Licence Lettres modernes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036857

HAL Id: hceres-02036857

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036857v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Lettres modernes

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres modernes

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140007237

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Lettres modernes* est organisée par l'UFR de Philosophie, Information-Communication, Langage, Littérature, Arts du Spectacle (PHILLIA). Elle accueille, en 2011-2012, 158 étudiants en première année (L1), 60 en L2 et 72 en L3.

La mention a pour objectif de faire acquérir aux étudiants une connaissance approfondie de la langue française, écrite et orale, basée sur une culture littéraire. Elle vise à permettre une bonne insertion dans les métiers de l'enseignement (perspective de la préparation des concours), de l'édition, de la culture et des ressources humaines.

La licence se décline en trois parcours : *Parcours principal*, *Parcours interculturel*, *Parcours professeurs lycée et collège*, avec des complémentaires « Métiers du livre » et « Journalisme » introduites au semestre 5 dans le *Parcours principal*. Les enseignements présentent une spécialisation progressive. Ils combinent enseignements fondamentaux, complémentaires, langue vivante et acquisition de compétences personnelles.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les compétences disciplinaires, transversales et professionnalisantes visées par la formation sont précisément définies (compétences générales et compétences spécifiques) et témoignent de la qualité de la réflexion menée par l'équipe de formation et de sa mobilisation autour de ce projet pédagogique. Les étudiants auront, à l'issue de la formation, acquis l'ensemble des connaissances nécessaires pour intégrer l'une des spécialités des masters proposés par l'établissement. On peut cependant s'interroger sur les possibilités d'insertion professionnelle réellement offertes à l'issue de la 3^{ème} année dans la mesure où les trois parcours ont été manifestement conçus comme préparatoires aux spécialités de master correspondantes.

Le projet pédagogique est cohérent. Les trois parcours sont construits à partir d'un socle commun favorisant une réorientation éventuelle, avec un souci de progressivité évident en cohérence avec les compétences à acquérir. Les enseignements constitutifs de la formation correspondent aux objectifs de pluridisciplinarité, de spécialisation progressive et de préprofessionnalisation affichés en combinant efficacement enseignements fondamentaux, enseignements complémentaires, langue vivante, parcours personnalisé et compétences/personnalisation.

Avec un total annoncé de près de 1600 heures et six semestres, ces enseignements sont bien équilibrés (de 222 à 270 heures par semestre). Ils sont essentiellement assurés sous forme de travaux dirigés (85 %) avec quelques variantes disciplinaires.

Le *Parcours principal* est proposé intégralement en enseignement à distance par le Centre Optimisé de MEdiatisation de Technologies Éducatives (COMETE) de l'établissement, avec formules d'accompagnement pédagogique interactives. La mise en place de solutions mixtes permettant aux étudiants de combiner formations présentielles et à distance est à l'étude.

Les enseignants jouent un rôle important dans la diffusion de l'information tout au long du cursus. Le dispositif formalisé semble être limité à la réunion de rentrée et, au début du deuxième semestre, à un forum des métiers commun aux trois années de licence, auquel participent anciens étudiants et représentants de différents champs professionnels. Ce dispositif est complété par la distribution de supports d'information écrits et par les différentes rubriques du site Internet de l'établissement et du département.

Un tutorat dit « méthodologique » (quatre à six séances hebdomadaires d'une heure et demie) est assuré par des tuteurs inscrits en master ou en doctorat et ayant effectué une partie de leur formation dans l'établissement. Les tuteurs sont placés sous la responsabilité d'un enseignant qui assure l'interface avec les membres de l'équipe pédagogique. Un tutorat spécifique en langue anglaise est à l'étude.

Le taux d'abandon en L1, qui a diminué de moitié entre 2009-2010 (40 %) et 2010-2011 (22 %), semble plutôt inférieur à la moyenne habituellement observée. Le taux d'étudiants admis en L2 est, parallèlement, passé de 29 % à 34 % sur la même période, ce qui pourrait être corrélé à la mise en œuvre du tutorat méthodologique et au suivi assuré par les enseignants référents. Le taux d'étudiants ayant validé leur diplôme s'établit aux alentours de 55 %, ce qui est relativement satisfaisant eu égard au pourcentage d'étudiants salariés.

Sur le plan de la mobilité internationale, s'il est fait état de possibilités offertes par les échanges Erasmus ou hors-Erasmus, aucune indication n'est donnée sur les flux d'étudiants éventuellement concernés.

L'offre de formation en master est présentée aux étudiants de L1 lors de la réunion de rentrée et au début du deuxième semestre avec le « Forum des métiers » auquel participent les responsables des formations, d'anciens étudiants et des intervenants extérieurs professionnels. L'information est, par la suite, essentiellement relayée par le site Internet de la formation.

A chacun des six semestres de la licence, une unité d'enseignement (UE) est consacrée à la préprofessionnalisation. Le cursus encourage, par ailleurs, les stages dans un milieu professionnel (entreprise, éditeur, etc.). Les secteurs d'activités possibles (enseignement, culture, communication, édition, documentation, administration) et les types d'emplois indiqués comme accessibles à l'issue de la formation, ainsi que les poursuites d'études dans un deuxième cycle universitaire ou dans des écoles spécialisées, se situent dans le prolongement naturel de la licence, même si c'est la poursuite d'études qui semble privilégiée.

Depuis 2008-2009, environ 50 % des étudiants poursuivent leurs études en deuxième cycle universitaire. Les trois parcours proposés à partir de la L2 et les deux options offertes à l'intérieur du *Parcours principal* sont conçus en cohérence avec les différents masters de l'établissement. On notera, en particulier, un enseignement de Dissertation générale (dans la perspective du CAPES) proposé dans les parcours personnalisés « Métiers de l'enseignement ». Il



aurait été utile de connaître la répartition par master et les taux de réussite. En revanche, aucune information n'est donnée sur l'insertion professionnelle à l'issue de la L3.

L'équipe de formation (31 enseignants statutaires : 12 professeurs et 19 maîtres de conférences) couvre l'ensemble des champs disciplinaires. Le directeur et le co-directeur, élus pour deux ans avec une année de décalage, assurent la continuité et la cohérence des choix pédagogiques et scientifiques. La gouvernance de la mention semble fragmentée avec une vingtaine de responsabilités fonctionnelles, pédagogiques, relationnelles, dont certaines se confondent. Les réunions de département, organisées sur une base semestrielle, sont censées fédérer ces responsabilités atomisées. Des commissions *ad hoc* sont créées pour se saisir de problématiques spécifiques (ex : comité licence, représentatif des différents champs disciplinaires, créé pour préparer la maquette licence/master/doctorat 3 et ayant vocation à traiter d'autres problématiques). Cette structure, qui ne comprend ni personnalités extérieures ni anciens étudiants, semble tenir lieu de conseil de perfectionnement.

Sur la base de 2011-2012, 33 % des enseignements de L1 semble avoir été assuré par des intervenants professionnels extérieurs (20 % en L2 et 10 % en L1). Aucune autre précision n'est donnée à ce sujet. On peut supposer qu'il sera fait appel à des intervenants professionnels extérieurs pour les options « Métiers du livre » et « Journalisme » introduites, en L3, dans le parcours dit « principal ».

Aucune information n'est véritablement donnée permettant de caractériser la population entrante en dehors de l'indication, somme toute prévisible, que la majorité des étudiants viennent d'Ile-de-France et que le bassin de recrutement de la licence est essentiellement de proximité. La réalisation, depuis 2012-2013, d'études de cohortes est mentionnée dans l'autoévaluation.

L'évaluation des enseignements a été mise en place, à titre expérimental, pour les étudiants inscrits dans le *Parcours interculturel*. Si la nature des changements pédagogiques effectués à la suite de cette évaluation n'est pas indiquée dans le document principal, l'instauration à la demande des étudiants de stages en entreprises, dont le statut n'est pas précisé, figure dans l'autoévaluation. Il semblerait que cette évaluation ait surtout permis une réflexion sur les différents modes d'évaluation des enseignements à mettre en place.

- Points forts :
 - Une formation cohérente et bien structurée.
 - Des parcours offrant des spécificités bien identifiées.
 - Un suivi personnalisé grâce à des entretiens individualisés avec les étudiants.
 - Une équipe pédagogique mobilisée.
- Points faibles :
 - Un manque de suivi du devenir des étudiants.
 - Un pilotage divisé en de multiples responsabilités.
 - Une ouverture internationale qui pourrait être améliorée.

Recommandations pour l'établissement

Le mode de gouvernance de la mention pourrait être repensé en hiérarchisant des responsabilités atomisées et en créant un conseil de perfectionnement pérenne intégrant professionnels et anciens étudiants. Le suivi du devenir des étudiants est à mettre en place. Enfin, l'équipe de formation pourrait réfléchir sur la dimension internationale et européenne de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom Pierre Dufief, Pierre Hyppolite

Email pierre.hyppolite@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale

Nous remercions les membres du comité d'évaluation de la Licence pour leurs analyses et leurs recommandations. Nous souhaitons apporter quelques éléments de réponse aux remarques faites.

Les possibilités d'insertion professionnelle à partir de la Licence de Lettres modernes ne se limitent pas aux métiers de l'enseignement. Les liens de l'Université Paris Ouest-Nanterre avec l'IUT Ville d'Avray-Saint-Cloud permettent aux étudiants qui le désirent de s'orienter en troisième année vers une licence professionnelle information-communication, option "Métiers du livre", qui leur donne la possibilité de postuler sur des emplois dans l'édition et la librairie. Les compétences rédactionnelles, linguistiques et culturelles acquises par les étudiants de Licence dans cette option offrent, à ceux qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études en Master plusieurs entrées sur le marché du travail. Les étudiants formés (voir fiche ADD jointe au dossier précédent) peuvent principalement s'orienter vers les fonctions suivantes : enseignant(e) en cours privés (enseignement primaire et secondaire), responsable de travaux rédactionnels au sein de sociétés de production, d'édition, d'organismes culturels, d'associations, d'entreprises, ou en tant que travailleur indépendant chargé de communication, assistant(e) d'édition, lecteur/correcteur, lectrice/correctrice d'édition. Le succès de cette option se confirme, plus d'une centaine de candidatures ont été déposées en juin 2013. Une seconde option sera ouverte en L3, en septembre 2013, « l'option Journalisme », laquelle permettra aux étudiants de préparer les concours d'entrée aux Ecoles de journalisme et d'entrer plus directement dans la vie active avec un savoir-faire spécifique. Sous réserve d'obtention d'un concours de la fonction publique, nos étudiants peuvent aussi devenir bibliothécaire d'État, conservateur territorial, rédacteur territorial. Dans les termes du référentiel national des compétences (fiches ROME), les domaines concernés (K 2107, E 1102, E 1103, E 1105, E 1305, M 1602...) par les options de L3 sont variés.

Pour ce qui est de la mobilité internationale, les conventions passées avec les universités étrangères sont nombreuses et leur énumération sur le site de l'université permet de récapituler la liste des accords passés : <http://www.u-paris10.fr/international/mobilite-des-etudiants>. Au cours de l'année 2012/2013 plusieurs étudiants du département de Lettres modernes ont fait un séjour à l'étranger, au Danemark, en Espagne ; 12 étudiants étrangers ont été reçus. Conscients du peu de mobilité internationale des étudiants, nous entendons favoriser les échanges entre étudiants et entre enseignants. Des lecteurs étrangers seraient utiles dans le cadre de nos enseignements, notamment dans le Parcours interculturel. Les enseignants assurent ponctuellement des enseignements ou des conférences à l'étranger, au niveau de la Licence. Ainsi en 2012/2013, plusieurs enseignants sont intervenus dans les universités de Moscou, Debrecen (Hongrie), de Federico 2 (Naples, Italie), par exemple. En 2013/2014,

| | |
|-----------------------|--|
| | <p>d'autres enseignants interviendront à l'université de Sao Paulo (Brésil), d'Osaka, de Gakushuin (Japon)...</p> <p>En ce qui concerne la fragmentation des « responsabilités fonctionnelles, pédagogiques, relationnelles », la diversité des charges d'encadrement, la nécessité de maintenir un dialogue constant avec les étudiants et entre enseignants, nécessitent l'implication de tous les collègues dans la vie administrative et pédagogique du département afin d'assurer un suivi des tâches et l'information de tous. Une commission d'harmonisation des programmes et des évaluations a été constituée au cours de l'année 2012/2013. Elle s'est réunie quatre fois avec pour objectif la mise en œuvre d'une réflexion collective sur les pratiques pédagogiques et évaluatives au sein du département. Son rapport rappelle les principes d'évaluation (compétences attendues année par année), précise leurs expressions pédagogiques, engage une réflexion nouvelle sur les modalités de contrôle des étudiants, souligne la place de l'oral dans la formation, la nécessaire évaluation spécifique des étudiants Erasmus, encourage l'élaboration d'un référentiel de compétence pour chaque étudiant. Il a été présenté en assemblée générale et annexé au procès verbal. Cette commission qui tient lieu de « Conseil de perfectionnement » sera ouverte à d'anciens étudiants afin de donner davantage de sens à notre action et, dans la mesure du possible, à des personnalités extérieures.</p> |
| Points forts | Nous sommes reconnaissants aux évaluateurs d'avoir identifié avec précision les points forts de notre formation. |
| Points faibles | Nous entendons favoriser la concertation avec les étudiants et mettre en place leur suivi à la sortie de l'université en constituant un annuaire dans les parcours et les options spécifiques de la formation. Ceux qui s'engagent dans la filière des concours de l'enseignement font déjà l'objet d'une demande d'information par mail, lors du passage des oraux des concours. Les autres étudiants, notamment dans des options professionnalisantes, sont accompagnés pendant la durée de leurs stages. Pour remédier à ce déficit global d'accompagnement du devenir des étudiants, l'établissement de Paris Ouest entend apporter une réponse d'ensemble au suivi des étudiants et à l'évaluation de la formation par les étudiants. Elle sera rapidement mise en place par l'OVE au niveau de l'Etablissement. |

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Afin de mettre en œuvre les recommandations faites, la commission d'harmonisation, véritable conseil de perfectionnement du département, est encouragée à poursuivre ses travaux et propositions en favorisant l'intégration des étudiants et de personnalités extérieures dans le dispositif. Le partage des responsabilités, dites « atomisées », assure le fonctionnement démocratique du département et garantit l'implication de tous les enseignants dans les tâches administratives et pédagogiques en fonction des compétences requises. L'ouverture du département sur l'étranger devient un chantier à rénover afin de développer les échanges inter-universitaires européens et internationaux.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

L'évaluation est claire. Nous espérons pouvoir l'améliorer sensiblement en apportant des réponses précises aux difficultés pointées.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

